



ET SI C'ÉTAIT DANS NOTRE FORÊT ?

Il y a des évènements qui résonnent localement plus que d'autres et l'incendie qui a ravagé une partie de la forêt de Fontainebleau en juillet dernier en fait partie.

Alors qu'un tel sinistre paraissait encore improbable dans une forêt de la moitié nord de la France il y a quelques années encore, près de 2000 hectares ont été détruits en trois jours, et lorsqu'on mesure l'importance des forêts pour notre commune, l'évènement interpelle forcément.

Notre commune s'étend sur 12'000 hectares, dont 6000 de forêts. Un incendie de 2000 hectares représenterait l'équivalent de toute la forêt située au sud du Vallon, de Buttes à Noiraigue, de la lisière jusqu'aux crêtes, détruite en moins de trois jours.

Comme pour Fontainebleau, il semble impossible qu'un incendie d'une telle ampleur puisse réellement se produire. Et pourtant les années de sécheresse s'accumulent, des records de température sont battus presque chaque année, et les arbres souffrent et sèchent trop vite.

Et lorsqu'une telle surface de forêt brûle, c'est un écosystème entier qui s'effondre. C'est une production annuelle d'environ 15'000 m³ de bois qui s'évanouit. C'est aussi un rempart naturel contre l'érosion, les chutes de pierres et les coulées de boue qui s'affaiblit et il faudrait sans doute entre 50 et 100 ans pour retrouver une forêt capable d'offrir à nouveau pleinement ces fonctions.

Le plaisir de s'y promener reviendrait peut-être plus vite, mais le mieux est évidemment de tout faire pour éviter qu'un évènement d'une telle ampleur se produise, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter les incendies et en choisissant peut-être de s'engager au sein des sapeurs-pompiers pour participer à la protection de notre territoire.

Plus difficile, mais tout aussi indispensable pour finir, il faut poursuivre encore nos efforts pour fermer au plus vite le robinet de CO₂ qui coule encore à flots, qui change notre climat beaucoup trop vite, qui fragilise nos forêts et qui déstabilise l'équilibre qui fait notre confort aujourd'hui. Sans fermer ce robinet, il deviendra chaque année toujours plus difficile de s'adapter. •

ALZHEIMER NEUCHÂTEL

Un soutien de proximité aussi au Val-de-Travers

Vivre avec la maladie d'Alzheimer ou une autre forme de démence bouleverse le quotidien, autant pour la personne concernée que pour ses proches. Face aux questions, aux doutes et à l'épuisement, il est essentiel de ne pas rester seul.

Grâce à son antenne du Val-de-Travers, Alzheimer Neuchâtel propose un accompagnement de proximité, humain et personnalisé. Information, écoute, conseils, groupes d'échange, activités et orientation vers les ressources adaptées : l'équipe est présente pour soutenir les familles à chaque étape de la maladie.

L'antenne favorise également les rencontres et contribue à sensibiliser la population afin de mieux comprendre les réalités de la maladie et de lutter contre les préjugés.

Que vous soyez concerné directement, proche aidant, professionnel ou simplement en quête d'informations, la porte est ouverte. Parce qu'un accompagnement précoce fait toute la différence, n'attendez pas d'être dépassé pour demander de l'aide.

Alzheimer Neuchâtel – Antenne du Val-de-Travers
Chaque 4^e mardi du mois de 11 h 30 à 13 h 30 dans les locaux de CORA. Informations et inscriptions : Christine Ducommun, 079 306 11 38. Permanence téléphonique et autres prestations d'Alzheimer NE : 077 520 65 66 (MA-JE 14h-17h). Site internet : www.alz.ch/ne •

avis officiels

BIENS CULTURELS

VUE DE L'HÔTEL DES SIX-COMMUNES À MÔTIERS

Tableau à l'huile de JL Robert (1940) représentant une vue des Six-Communes. Au centre de la composition figure le bâtiment de la Grande Rue 2, peu avant ou après l'incendie qui l'a marqué vers 1960. Le mur du Prieuré est également visible et contribue à situer la scène dans son contexte historique. •



ANNONCES

AVIS DE RECRUTEMENT 2027 POUR LES COMMUNES DE VAL-DE-TRAVERS, DE LA CÔTE-AUX-FÉES ET DES VERRIÈRES

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 3 septembre 2026 à 19 h 30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier.

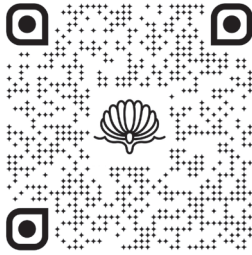
Lors de cette soirée, vous serez informé·e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités avec présentation du matériel. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet), par téléphone (032 886 43 40) ou par courriel (ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

INFORMATIONS PRATIQUES

CRÉATION D'UNE CHAÎNE WHATSAPP

Rejoignez notre chaîne WhatsApp pour recevoir les communications urgentes et importantes (alertes, informations de sécurité, perturbations majeures, etc.)



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Môtiers – Jean-Jacques Rousseau 3	25.08.2026	1465	Transformation d'une maison villageoise
Travers – La Prise	25.08.2026	2315	Réfection d'une piste à tracteur existante
Couvet – Docteur-Roessinger 3	25.08.2026	2281	Rénovation d'une maison
Couvet – Le Mont-de-Couvet 203	25.08.2026	3106	Pompe à chaleur extérieure
Fleurier – Les Lerreux	25.08.2026	3298	Création de terrain de jeux multisports
Fleurier – Rue des Moulins 22	25.08.2026	3332	Palissade en limite de propriété
Môtiers – Sur le Crêt 1	25.08.2026	985	Réalisation d'un plan d'eau
St-Sulpice – Quartier du Soleil 2	25.08.2026	1784	Construction d'un hangar
Travers – Crêt-à-Blanc 2	25.08.2026	2456	Pompe à chaleur extérieure
Les Bayards – Quartier de Bise 104	07.09.2026	3040	Couvert de passage pour chevaux et agrandissement de 2 ouvertures en façade

DEVOIRS SURVEILLÉS

Pour les élèves du Cercle scolaire du Val-de-Travers

Besoin d'un coup de pouce après l'école ? La structure Le Jardin Malin Sàrl propose des devoirs surveillés pour les élèves de la 3^e à la 11^e année à Couvet et à Fleurier.

Pour connaître les conditions et les tarifs de ce service, vous pouvez contacter la structure via foyerscolaire@gmail.com, 079 932 90 68 ou sur la page

www.val-de-travers.ch/page/ecole-jjr

À midi, les élèves, dès la 8^e année, peuvent également commander et prendre leur repas à la cafétéria du collège de Longereuse à Fleurier.

Renseignements et inscriptions : jjr.secretariat@rpn.ch, 032 886 44 25. •

